



FORMATION A L'HYGIENE ET A LA SECURITE – SPECIAL DIRIGEANT

Objectifs

- Permettre aux participants d'intégrer la sécurité dans le management de l'entreprise

Public

Dirigeant d'entreprise ayant signé un contrat prévention avec la CRAM.

Intervenant

Muriel OMONT

De formation BTS Hygiène et Sécurité, complétée par des formations à l'INRS

Plusieurs années d'expérience dans les domaines du conseil et de la formation à l'hygiène et à la sécurité comme animatrice à l'IFTIM de Lyon

Plus de 10 ans d'expérience d'animatrice hygiène et sécurité à la CCI de la Vendée

Méthodes de travail

Livrets stagiaires (avec documents utilisables dans l'entreprise : tableaux de bord, questionnaires,...)

Durée / Dates

1 jour à La Roche sur Yon (7 heures)
Le 2 octobre 2012.

Droits d'inscription

228 €, exonérés de TVA, par participant.

PROGRAMME DETAILLE

Introduction

- La situation du problème des accidents
 - . statistiques
 - . coûts

La réglementation

- L'inaptitude physique
- Les limites légales de la suspension du contrat de travail
- La protection de certaines catégories de salariés (travaux interdits aux travailleurs de moins de 18 ans, aux femmes enceintes, etc...)
- Le droit de retrait en cas de danger grave et imminent

La responsabilité

- La délégation de pouvoir
- La faute inexcusable
- La jurisprudence

Le suivi des accidents et des maladies professionnelles

- La déclaration
- Le registre

L'organisation de la prévention

- La CRAM
- Le Médecin du Travail
- L'Inspecteur du Travail
- Le CHSCT

L'information et la formation des salariés

- La formation à la sécurité des nouveaux embauchés (décret du 20/03/1979)
- Les procédures d'accueil, information du personnel temporaire et d'entreprises extérieures
- Les formations et habilitations obligatoires